

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL



| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| • en exercice | 14 |
| • présents | 10 |
| • votants | 12 |
| • absents | 0 |
| • exclus | 0 |

De la commune de Lavancia-Epercy

Séance du 05 mars 2026 à 20 heures 03

Date de convocation :
24 février 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
24 février 2026

Objet
Délibération n°
2026-03-05/02
Approbation du
Compte Financier
Unique 2025 du
budget Eau

M. JAILLET Bernard

Étaient présents :

JAILLET Bernard - SERVIGNAT Odette - RODIA Christophe - HUGONNET Marc - MAZUIR Carole - PERRODIN Emilie - THIRIET Hubert - MAITREPIERRE Sylvie - PESENTI Jean-François - MULTRIER Pierre-Yves ;

Excusés :

FREITAS Laure, excusée donne pouvoir à PERRODIN Emilie, GRILLET Rodrigue, excusé donne pouvoir à THIRIET Hubert, BOUVIER Alexis
FACHINETTI Aurélia.

Secrétaire de séance :

M. THIRIET Hubert



Délibération n° 2026-03-05/02

Approbation du CFU 2025 budget COMMUNAL

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'accord de Monsieur Pascal JARNO, Conseiller aux décideurs locaux,

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Commune de Lavancia-Epercy,

Considérant que le Compte Financier Unique se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le Compte Financier Unique met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents,

Considérant que le Compte Financier Unique est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du Compte Financier Unique,

Considérant les éléments susvisés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, **monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote**,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du budget Communal,

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour rendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- **ARRETE** Compte Financier Unique 2025 du budget Communal de la commune comme suit :

Délibération n° 2026-03-05/02

Approbation du CFU 2025 budget COMMUNAL

| Section de Fonctionnement | |
|----------------------------------|----------------|
| Dépenses | 470 517.99 € |
| Recettes | 585 959.87 € |
| Résultat de clôture | 115 441.88 € |
| Excédent reporté 2024 | 380 764.05 € |
| Excédent global de clôture | 496 205.93 € |
| Section d'Investissement | |
| Dépenses | 104 680.24 € |
| Recettes | 272 781.25 € |
| Résultat de clôture | 168 101.01 € |
| Déficit reporté 2024 | - 174 741.87 € |
| Excédent global de clôture | - 6 640.86 € |

- **DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2025 définitivement closes.



39283

LAVANCIA-EPERCY

Code INSEE

Commune

4

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES : Pour 10

Contre 0

Abstentions 0

Date de convocation : 24/02/2026

Présenté par le Maire

A Lavancia-Epercy , le 05/03/2026

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session

A , le

le Conseil Municipal

| | |
|-----------------------|-----------------------------------|
| BOUVIER Alexis | Excusé |
| FACHINETTI Aurélia | Excusée |
| FREITAS Laure | Excusée, donne pouvoir à Perrodin |
| GRILLET Rodrique | Excusé, donne pouvoir à Thiriet |
| HUGONNET Marc | |
| JAILLET Bernard | |
| MAITREPIERRE Sylvie | |
| MAZUIR Carole | |
| MULTRIER Pierre-Yves | |
| PERRODIN Emilie | |
| PESENTI Jean-François | |
| RODIA Christophe | |
| SERVIGNAT Odette | |
| THIRIET Hubert | |

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le 24/03/2026
ID : 039-213902836-20260305-20260305_02-DE



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le
Publié ou notifié le .

Fait Lavancia-Epercy, le 05 mars 2026

Le Maire